

## RECOMMANDATIONS :

Vous devez signaler à votre médecin ou au service de radiologie interventionnelle de Marie Curie :

- ▶ La prise de médicaments (anticoagulants, antiagrégants ou de la Metformine).
- ▶ Tout risque de grossesse.
- ▶ Les allergies (produit de contraste iodé, pansement, etc...).

Ces derniers vous donneront les instructions quant à l'arrêt ou le changement éventuel de la médication ainsi que la préparation à suivre pour réaliser l'examen.

## Hôpital Civil Marie Curie

Chaussée de Bruxelles, 140  
6042 Lodelinsart

*Pour toute question,  
contacter le  
service d'imagerie  
interventionnelle au*

 071/92 08 24

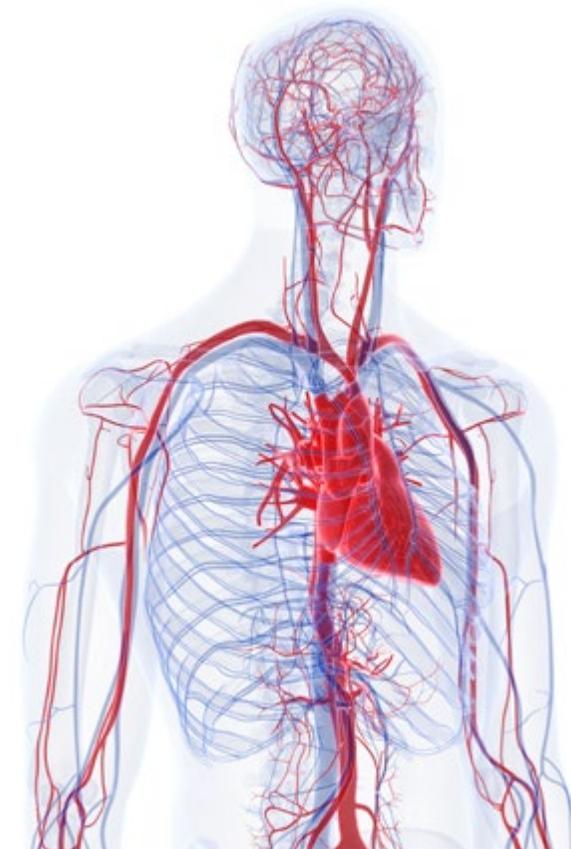
### *Pour en savoir plus*

- ▶ sur l'artériographie cérébrale diagnostique



### *Pour en savoir plus*

- ▶ sur l'artériographie diagnostique des artères

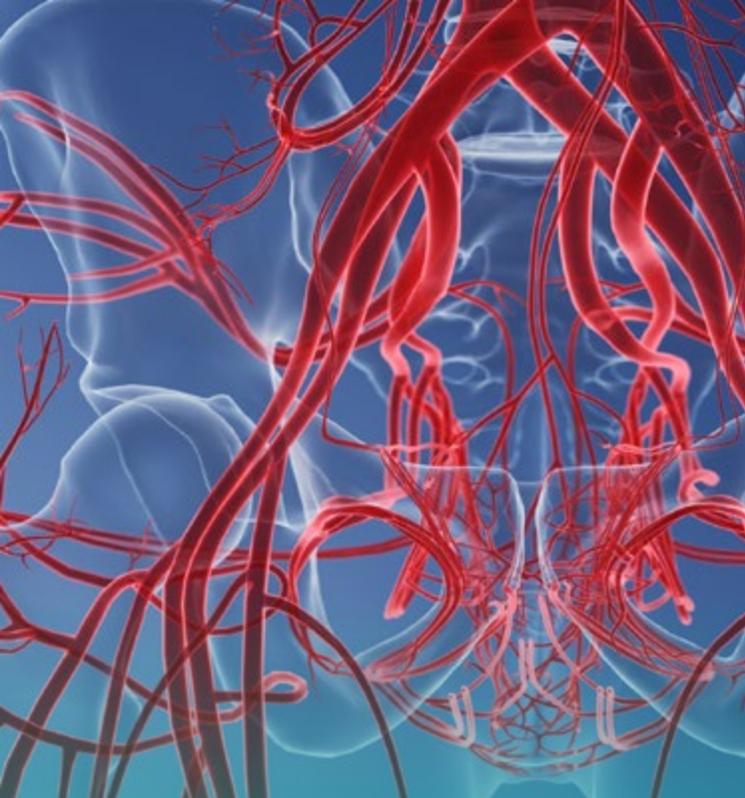


# ANGIOGRAPHIE OU ARTÉRIOGRAPHIE DIAGNOSTIQUE



www.humani.be





## BUT DE L'EXAMEN :

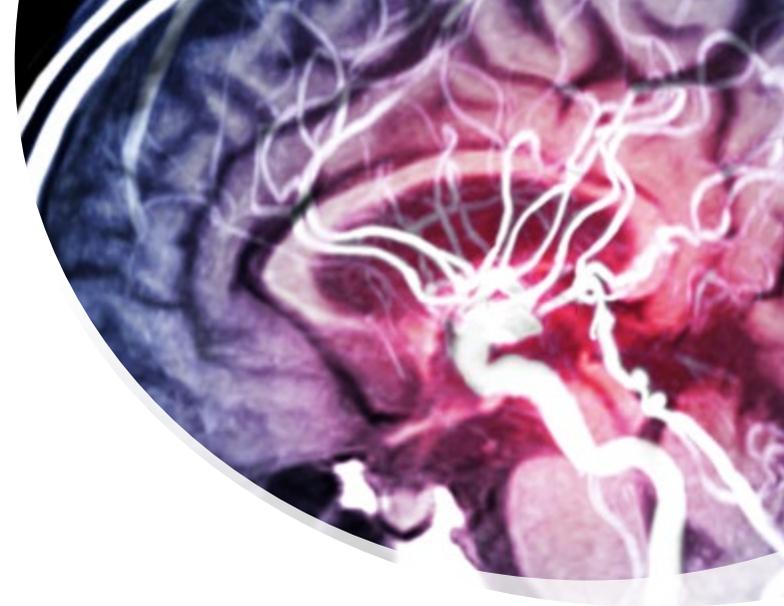
- ▶ Rechercher une **anomalie des vaisseaux** pouvant expliquer vos symptômes.
- ▶ Etudier de manière la plus précise possible **une anomalie vasculaire** en vue d'un traitement.

Dans tous les cas, l'artériographie diagnostique va contribuer à **déterminer le traitement le plus approprié** à votre pathologie afin d'améliorer la qualité de vie du patient et diminuer le risque de complications.

## DÉROULEMENT DE L'EXAMEN :

Cet examen réalisé par un radiologue interventionnel comprend **3 étapes principales** :

1. Une **anesthésie locale** au point de ponction, le plus souvent au pli de l'aîne ou au poignet.
2. L'introduction d'un **tuyau (cathéter)** permettant de naviguer dans vos artères.
3. La **réalisation d'images** projetées sur un écran de télévision devant l'opérateur.



## APRÈS L'EXAMEN :

Vous devrez rester **allongé sous-surveillance quelques heures** au minimum afin d'éviter la survenue d'un hématome au point de ponction.

Notre équipe vous donnera diverses consignes qui dépendent du type d'artériographie et de votre cas en particulier.

**Votre suivi sera assuré** : le médecin prescripteur sera informé et recevra un compte-rendu de l'examen.

▶ **L'angiographie ou artériographie** est un examen diagnostique qui consiste à visualiser les vaisseaux d'une partie de votre corps ou de votre cerveau. C'est l'**exploration des artères d'un ou plusieurs organes** au cours du même examen.